

Dans un ménage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ner plus outre, réclamant aussi acte de démission volontaire et de sa conduite et déportements ».

Cette attitude paraît avoir interloqué le Conseil, car le registre des procès-verbaux laisse un quart de page en blanc... L'année suivante, Benjamin est signalé comme cabaretier. En 1719, au tir annuel du Papegay, il est roi du 1er oiseau et reçoit le prix de 100 fl. donné par L.L. E.E. Et la dernière mention que nous ayons de lui c'est qu'en janvier 1727 sa veuve est « exemptée des cinq florins d'amende auxquels feu son mari avait été condamné le 18 mars 1726 ».

Ainsi finit le madré cabaretier qui s'était permis de pactiser, boire et manger avec le bourreau de Genève. A. W.

Inspection primaire. — La classe est recueillie. On entendrait une mouche voler. M. l'instituteur lui-même, pâle, angoissé, attend silencieusement la prochaine question de l'inspecteur primaire qui est venu se rendre compte des progrès de ses élèves.

La question, qui ne se fait pas attendre, vous a un petit air innocent qui rassure un peu le digne pédagogue :

— Voyons, toi, mon gros, dit l'inspecteur. Si l'on t'offre une part d'orange, que préfères-tu du tiers ou du quart ?

— Le quart, monsieur, répond l'interpellé, à la désolation de l'instituteur qui s'est vainement efforcé de lui adresser un signe d'intelligence.

— Le quart ? s'écrie l'inspecteur. Ne sais-tu pas, bourriquet, que, de ces deux fractions c'est l'autre qui est la plus forte ?

— Je vous demande pardon, monsieur, répond le gosse, à l'hilarité générale. Je le sais fort bien. Mais, depuis que maman me fait prendre de l'huile de ricin à l'orangeade, je déteste les oranges. Avec un quart j'en aurai bien assez !

A MONCHEU MUJI

Préjidan d'la Konfédèrahyon.

Nous avons le plaisir de reproduire le spirituel discours patois de Toby di-j-lyudzo, qui fut salué au banquet servi à Bulle en l'honneur de M. Musy, président de la Confédération, par des salves d'applaudissements.

*No vignin devan vo, le kà prè a choutà
D'orgouè è dè pleyéji è chuto dè fiertà,
In moujin k'intche-no vo portàdè in man
Le pleye gran di-j-anà k'on pou betà inman.*

*Vo-j-an don aguilyi ou to fin tyëtzerè ;
Lè Gruérin po chin chon dzoyà, to redyè.
Chon foà trèti avò po vo charà la man,
La man don Gruérin, la man dou Préjidan.*

*Léchidè mè vo dre kemin no chin kontin
Dè vo préjintà vouè ti nouthrè komplimin.
Te-no-che fyè ko to dè vér'on Gruérin
Ke tan rido ly-a pu fér'on parlyè tzemìn.*

N'a pà tan dè hou-j-an, ke hò per'Intyamón,
On piti mervolè, in loyi, in bredzon,
Ly-alavè in hyithin amon pè lè vani,
La Krochèta a la man, akulyi le tropi.
I chavè kemin no prou bin chè rēgalà
Avi d'la bouna hlyà è dou chère bratà.
Chin ke la fè a vini bin tan dēgremilyi
Ly-é poutithre achebin le bon lathi trintchi.
Ache ! foà ti lè-j-an, i vin intrètzentà,
Rèvrè chon payi po chè rénòvalà.
E chi piti marmo k'irè per lè damon...
Ly-è ora Préjidan d'la Konfédèrahyon.
N'è pà pleye fyè po to chin ; kan mimo ly-è to hò,
Chalù lè piti è ne fà pà le grò.
on retràvè in ly chon bon viljo pérgran
K'onamavè fermo, k'irè tan boun'infan.
In martzin chu chè pà lèchèrè on chovini
Ke djémè dè la ya ne chàbrèrè muji.

*Léchidè no vo dre, aprì chtou retrahyon,
Chin que no poran, po le bin dou tyinton,
Vo vèrè dè bon kà chu le payi chènà,
Po l'imbreyà on bokon, po le déboubenà.*

Kan vo cheri lè bā,
Din le payi di-j-oa,
Vo no-j-oublyeri pā,
Nè dè né, nè dè dzoa.

*E portan chu forhyi dè vo dre a dèbon
Ne no cherin kontin, vo porì chin fathon,
Chin grèrè, chin pidyi no-j-oublyà ti lè kou
Ke chère le momin dè payi lè-j-impou.*

Kan vo-j-ari in man la bocha dou payi,
Krodjidè pi prèvon, ch'aji pà dè tzoüy ;
Chènadè chin kontà déchou nouthron tyinton
Po le ravigotà, on pà dè million.

Po vo rékonpichà, le payi tot'intyè.
Dè prèyi le bon Dyù chè farè on dèvé
No le prèyèrin tan ke chère chur forhyi,
Po vo fère pleyéji, dè bin vo-j-apoyi.
Che vou no-j-akutà, répondre à nouthron kà,
Din tota vouthra ya vo cheri bènirà.

Dans une ménage. — Madame. — Comment ! tu es fou ! Par cette pluie continue, tu sors sans chapeau ?

Monsieur. — C'est la mode du temps !

Madame. — Oui, mais le temps reste couvert.

LA HAIE

La Lance, près Concise.

ELLE longeait le chemin reliant le village à la superbe et historique maison domaniale se dressant, là-bas, dans le petit vallon ombré qu'emplit la voix grondante du torrent aux pluies du printemps.

Elle accompagnait la route comme une vieille amie de toujours. Elle faisait partie du paysage. Il paraissait qu'elle devait durer aussi longtemps que sa terre nourricière. Elle était là bien avant nos générations. Ses arbustes rabougris, noueux, tourmentés, maintenus bas par les coupes annuelles des cisailles, disaient son vieil âge. Elle était si ancienne, qu'il semblait qu'elle ne devait plus ni mourir ni disparaître.

Or, maintenant, cette jolie haie est arrachée. Ses moignons morts, ses troncs, ses branches aux rameaux fourchus sont dispersés sur le champ voisin, attendant d'être réduits en cendres. J'ai frémi à cette disparition. A première vue, j'ai crié à la profanation. Le site était tout autre, modifié, changé, comme une belle tête aux longs cheveux coupés, une plante aux fleurs mutilées, un tableau au cadre brisé. Ce paysage familial apparaissait dépouillé, terne, grand et froid, dans sa nudité inaccoutumée. Même les noyers voisins s'élevaient décharnés, squelettiques, immenses, étendant leurs branches défeuillées par l'automne dans un geste d'effroi et d'envol impuissant, comme angoissés. Cette haie de premier plan habitait les grands arbres, le coteau et la campagne. Nous y étions habitués depuis nos premiers pas. Il faut maintenant s'adapter à son absence infinie.

Elle était le refuge des petits oiseaux, des escargots, des souris, des bouteilles vides. Le lièvre craintif, au sortir des vignes, s'y dissimulait avant de s'élancer dans les champs. Elle offrait son ombre aux fatigués, cherchant un coin tranquille, pour le repos. A la tombée du soir, quand des couples s'en allaient vers le valon ombreux, propice aux amours, la haie accueillante les couvrait de son aile et il n'est pas un de ces arbustes qui ait ignoré le bruit des baisers, ou la caresse des clairs de lune.

Mais les temps sont durs. L'entretien, la toilette de la haie coûtaient cher. Chaque année, il fallait la tailler, les regains rentrés, à longues et onéreuses journées d'ouvriers. Et ce travail ne rapportait rien, pas plus que le terrain qu'elle occupait. Les pénibles circonstances créées par la guerre ne permettaient plus au domaine de supporter cette dépense. La mort de la haie fut décidée. Victime innocente, elle a expié en agreste holocauste les pertes de change, les soubresauts des cours en bourse, la plus ou moins bonne foi de ceux que l'on cautionne ou oblige, en un mot, la faute des autres.

Et maintenant, la charrue tracera son sillon où était la haie. L'oiseau s'en ira faire son nid ailleurs. L'écureuil et la souris chercheront d'autres cachettes, les couples passeront plus rapides. Les tondeurs de haie ne couperont plus ses rameaux et le bruit des cisailles ne réson-

nera plus comme des ailes de criquet. Son sacrifice, en enlevant au domaine une part de sa beauté, lui rend une parcelle de terrain cultivable et diminuera les frais d'exploitation. Il n'aura pas été vain !

Haie rustique, haie jolie, à tes rameaux, dans mes jeunes années, j'ai accroché des flocons de souvenirs blancs et roses, comme des rayons de soleil à l'aurore ou au déclin du jour. Quand je passerai le long du chemin, je te chercherai. Mes yeux se fermeront pour mieux te voir en rêve. Mais je ne retrouverai plus ta silhouette aimée et je te regretterai toujours.

Divico.

ON EST TOUS FRÈRES... PAS VRAI

Juillet, des chaleurs étouffantes pèsent sur Paris. Dans son étroit bureau ministériel, tout placardé d'avis, Monsieur Benoit songeait :

« Allons, plus que deux petites heures de travail et dès ce soir, mes vacances commencent. — Pour la première fois, un mois entier..., quelle délicieuse chose ! »

Alors, pour tuer le temps, Monsieur Benoit marchait fiévreusement dans la pièce, sa plume oisive à l'oreille, les mains aux poches. On s'imagine, sans peine, avec quelle impatience ce dernier attendait qu'il fût six heures pour laisser là, les ennuyeux dossiers que la poussière fardait de son passage et paraissait vouloir ensevelir.

Aussitôt rentré chez lui, mollement assis dans un fauteuil, Monsieur Benoit discutait avec sa jeune épouse l'emploi de ces quelques semaines. Heureux de pouvoir quitter la capitale au moment le plus torride de l'année, il avait, pour choisir le lieu de son séjour, visité maints bureaux de renseignements, recueilli une bibliothèque de prospectus, acheté le volumineux Baedeker dont il feuilletait les pages.

Après bien des tâtonnements, cette question jamais résolue tomba décisive comme un axiome qu'il faut trancher.

« Voyons, enfin, irons-nous à la mer ou à la campagne ? »

« La mer », répondait Madame Benoit, « cela doit être horriblement cher, — la campagne..., la belle campagne..., l'odeur des prés verts ; — les troupeaux, les chars emplis de moisson ; — les glorieuses robustes regagnant un petit village tranquille... voilà ce qui m'attire follement. »

« C'est vrai », interrompait Monsieur Benoit, tout en relevant la tête de dessus le livre qu'il consultait, « allons à la campagne... en Suisse par exemple. »

Un article venait de lui tomber sous les yeux.

« B... » disait la notice « localité rurale de six cents habitants. De cet endroit l'on jouit d'une vue splendide sur le lac et les Alpes. De nombreux étangs et des blocs erratiques se perdent dans une forêt de pins. Situé sur une vieille route romaine, B... est très ancien, son temple, construit dès 1638 contient les tombeaux de plusieurs de ses seigneurs. »

A ces lignes s'ajoutaient une liste des hôtels, des pensions aux tarifs avantageux, et le répertoire complet des nombreuses excursions sur les montagnes avoisinantes. A l'angle de la page, une photographie très nette montrait l'aspect du pays, agréable en effet, avec sa fuite de plateaux doucement vallonnés, coupés d'agrestes ravins.

Longuement, Monsieur Benoit considéra le cliché ; il se rappela les riants souvenirs que ses amis venus en Suisse, avaient gardés de leur villégiature, cela fortifia son désir.

D'après les documents, l'endroit semblait sauvage ; ce serait, pour eux une excellente occasion de voir la vraie nature, puisque, jusqu'ici, leurs escapades champêtres ne s'étaient bornées qu'à un pays de conventions où la nature appâtée tout exprès, s'étalait orgueilleusement. Là, au moins, la réalité entière frapperait leurs yeux : ils verraient les lourds paysans peiner sur leurs terres, des bêtes grasses, des fermes, des fumiers tressés, fouillés par les pattes nerveuses des poules, protégées d'un coq fringant.

Enthousiasmés par ces visions magnifiques, tous deux tombèrent d'accord... ils iraient donc en Suisse. Munis des dernières indications nécessaires, au milieu d'une fièvre bien compréhensible, les Benoit firent leurs malles. Un soir, l'express les emporta ; le lendemain, au petit jour, ils franchissaient la frontière, un nouveau pays s'offrait à leurs yeux.

Debouts à la fenêtre du wagon, ils se voyaient rouler au-dessus de gorges profondes. A chaque ins-